

## COMMUNIQUÉ

### COVID-19 / ALERTE MAXIMALE (ROUGE) LA BIBLIOTHÈQUE ANNE-HÉBERT FERME SES PORTES JEUDI

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, le 30 septembre 2020. – La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, faisant partie de la MRC de La Jacques-Cartier, passe en alerte maximale de la Covid-19 (rouge), vu sa proximité avec la Ville de Québec. Une zone rouge entraîne la fermeture de plusieurs établissements, tels les bars, salles à manger des restaurants, salles de réception, musées et bibliothèques, et ce, au moins jusqu'au 28 octobre.

Ainsi, en respect avec les consignes de la Santé publique, la bibliothèque Anne-Hébert sera fermée au public pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 octobre. La chute à livres demeure ouverte et les abonnés ont également accès aux prêts sans contact.

La procédure pour pouvoir utiliser ce service est la suivante :

- Pour commander ou pour réserver un livre, il faut se rendre sur le site de la bibliothèque et accéder à votre dossier personnel au <http://scjc.c4di.qc.ca:9943>, dans la ligne blanche du menu, sélectionner dossier personnel et se connecter;
- Votre commande peut aussi être faite par téléphone au numéro 418 875-2758, poste 703;
- Le service de commandes est disponible du lundi au vendredi;
- Un délai de 48 heures ouvrables minimum est nécessaire pour la préparation de la commande;
- Lorsque la commande est prête, le personnel de la bibliothèque communiquera avec vous par téléphone pour fixer un rendez-vous pour venir récupérer votre commande. Il est très important de respecter la date et l'heure du rendez-vous;
- La récupération des commandes se fera donc sur rendez-vous uniquement les jours suivants : mardi, mercredi, jeudi et vendredi en après-midi, de 14 h à 16 h et le jeudi soir de 18 h à 19 h;
- Il y aura de la signalisation à suivre afin d'appliquer les règles sanitaires de la Santé publique, lorsqu'un citoyen se présente à la bibliothèque pour récupérer sa commande;
- Aucuns frais de pénalité ne seront appliqués sur le retour des livres.

Plusieurs citoyens croient, à tort, que Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier fait partie de la région de Portneuf qui, elle, passe en alerte modérée (orange).

En alerte rouge, les visites à domicile deviennent interdites, sauf pour un aidant naturel, une gardienne d'enfants ou un travailleur de la construction appelé à réparer une installation déficiente. Les lieux de culte ne peuvent recevoir plus de 25 personnes, alors qu'en zone orange, comme Portneuf, toutes ces restrictions sont moins drastiques.

La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier invite tous ses citoyens et citoyennes à faire un effort en respectant les consignes de la Santé publique pour sortir de la crise le plus rapidement possible.